



Commission des Championnats

Réunion du 03 avril 2019 - PV N°31

PRESENTS : Mme COMBEAU Anne-Marie - MM. RAIGNIER Christian (Président) - MEYLEU Jacques - COMBEAU Jean-Jacques - DOUGNAC Daniel - PLU Dominique

Les décisions de la commission sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de 7 jours à compter de lendemain du jour de la publication conformément à l'article 190 des Règlements Généraux de la FFF.

EXPLOITATION DES RESULTATS DE LA JOURNEE DES 30 ET 31.03.2019

FEUILLES DE MATCHS TRANSMISES AUX COMMISSIONS

DISCIPLINE

DEPARTEMENTAL 1

N°50046.1 PRIGONRIEUX 2 - PAYS DE MAREUIL

DEPARTEMENTAL 2

Poule A N°50865.2 ANTONNE LE CHANGE 2 - GRIGNOLS VILLAMBLARD

DEPARTEMENTAL 3

Poule A N°51041.1 BRANTOME - BASSIMILHACOIS 2

DEPARTEMENTAL 4

ELITE Poule F N°53610.1 VILLETUREIX - E. TOCANE CELLES 2

COUPE DEPARTEMENT DORDOGNE

N°55573.1 BERGERAC PERIGORD 2 - BOULAZAC

COUPE DU DISTRICT

N°55882.1 MONTPON MENESPLET 2 - MUSSIDAN ST MEDARD 2

CHALLENGE SERIPUB24.FR

N°55587.1 VERGT - PAYS BEAUMONTOIS 2

STATUTS ET REGLEMENTS

DEPARTEMENTAL 1

N°50043.2 CENDRIEUX LA DOUZE - BOULAZAC 2

N°50046.2 PRIGONRIEUX 2 - PAYS DE MAREUIL

DEPARTEMENTAL 2

Poule A N°50865.2 ANTONNE LE CHANGE 2 - GRIGNOLS VILLAMBLARD

DEPARTEMENTAL 4 ELITE

Poule C N°53538.1 SARLAT PORTUGAIS - MARQUAY TAMNIES 2

FORFAIT D'UNE JOURNEE

L'équipe ci-dessous est déclarée battue sur le score de 3 buts à 0 et 1 point de pénalité au classement en application de l'article 19 des Règlements Généraux de la LFNA. Ce club sera débité d'une amende 30 €.

FEMININES A 8 INTERDISTRICTS 24/47

N°54333.1 ST AULAYE